

FERCO DEVELOPPEMENT
Société Anonyme
au capital de 1 285 235,20 euros
Siège social : Quartier Viressac
07220 SAINT MONTAN
409206810 RCS AUBENAS

**TABLEAU DES DELEGATIONS (ARTICLE L. 225-100 DU CODE DE
COMMERCE)**

Délégation de compétence

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 Mai 2007 a conféré au Conseil d'Administration une délégation de compétence à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, à une augmentation de capital social réservée par émission d'actions à souscrire en numéraire et à libérer en espèces ou par compensation avec des créances liquides et exigibles, et de modifier corrélativement les statuts, soit :

1/ Pour une durée de 18 mois à compter de ladite Assemblée :

a) 320 000 (trois cent vingt mille) euros pour une première tranche dont le prix de souscription sera à minima de 5 euros par action nouvelle ;

b) 250 000 (deux cent cinquante mille) euros pour une seconde tranche dont le prix de souscription sera de 6,50 euros par action nouvelle ;

2/ Pour une durée de 26 mois à compter de ladite Assemblée : 500 000 (cinq cent mille) euros

Le Conseil d'Administration du 9 Août 2007 a augmenté le capital social d'une somme de 112 000 (cent douze mille) euros par création de 70 000 actions nouvelles, entièrement libérées et émises avec une prime de 238 000 euros.

Le Conseil d'Administration du 28 Novembre 2007 a augmenté le capital social d'une somme de 101.120 (cent un mille cent vingt) euros par création de 63 200 actions nouvelles, entièrement libérées et émises avec une prime de 214 880 euros.

Dans le cadre de la première délégation, expirée à ce jour, le montant global de l'augmentation de capital s'est élevée à 213 120 euros par création de 133 200 actions de 1,60 euros de valeur nominale chacune, émises au prix de 5 euros.